

Figure 1 : Situation du site
Carte : Géoportail, IGN

Le n° 175 rue Honoré Daumier correspond à la parcelle cadastrale n°000 AC 2, d'une superficie de 40 836 m².



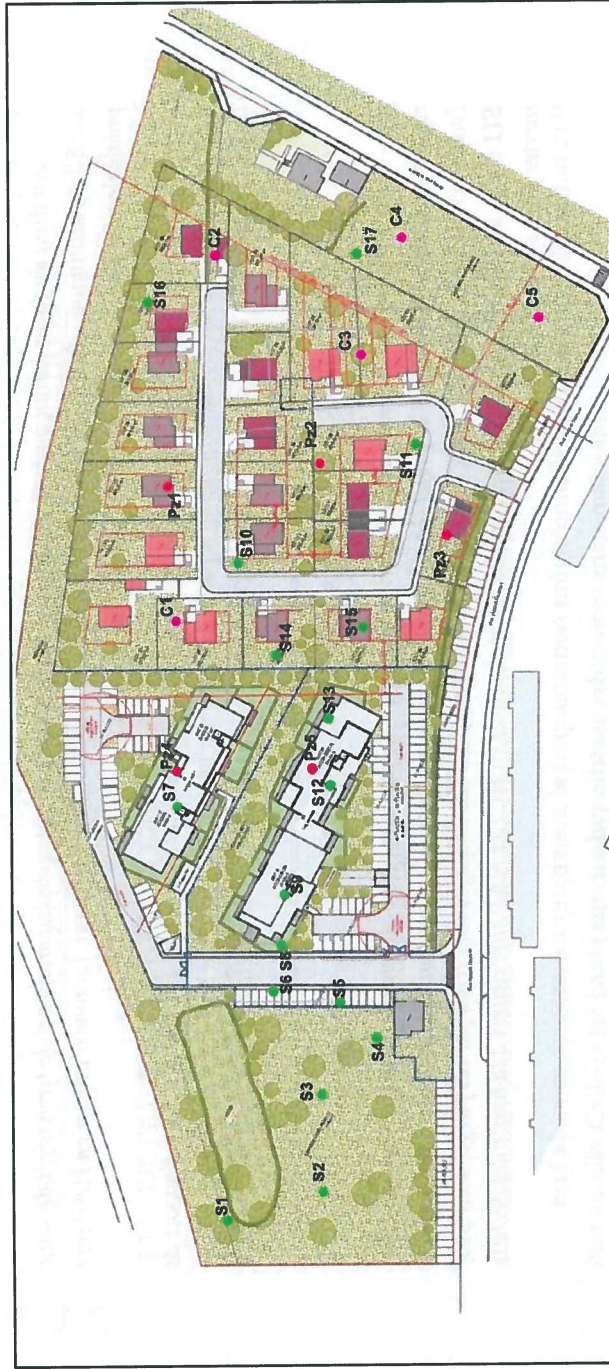
2 DESCRIPTION DU PROJET

2.1 PRESENTATION DU SITE



La zone d'étude occupe la parcelle cadastrale AC 2, au 75 rue Honoré Daumier à La Rochette (77). D'une superficie de 40 836 m², elle est encadrée par des voies ferrées à l'est, l'avenue de Seine au sud et la rue Honoré Daumier à l'ouest.

Actuellement inoccupée, elle correspond à un ancien site d'activités de SOGEA Matériel et s'inscrit



	<p>Plan d'implantation des sondages complémentaires Construction de logements à La Rochette - ADIM</p>	<p>Echelle</p> <p>50 m</p>	<p>Nord</p> <p>N</p>	<p>Légende</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Sondages complémentaires ● Sondages complémentaires équipés de piézomètres ● Sondages réalisés lors du premier diagnostic (03/18)
--	--	-----------------------------------	-----------------------------	--

Au regard des résultats du diagnostic initial et des investigations complémentaires, l'Atelier d'Ecologie Urbaine définit plusieurs mesures de gestion, allant de la purge des pollutions les plus concentrées à de simples dispositions d'aménagement.

Extraits du rapport AEU n°A18/56, paragraphe 9.2 « Préconisations et suites à donner » :

« B. DISPOSITIONS RELATIVES A LA PHASE CHANTIER

Lors du chantier de construction, en particulier pour les phases de décapage et nivellement préalable et lors de l'aménagement des espaces verts, des précautions particulières devront être prises par le port des équipements